



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Le 14 avril 2019

Chères adhérentes et chers adhérents,

Nous vous invitons à participer à l'**assemblée générale de l'ANRAT** qui se tiendra le **dimanche 14 avril 2019 de 17h30 à 19h30 à la Maison des Pratiques Artistiques Amateurs (MPAA Canopée-Châtelet/Les Halles)**. Nous vous remercions de bien vouloir confirmer votre présence par retour de mail.

Si vous ne pouvez vous déplacer, nous vous invitons soit à voter en ligne, soit à voter par correspondance (courriel ou courrier postal) ou à nous faire parvenir votre pouvoir.

Vous trouverez [ici](#) le dossier complet comprenant : l'ordre du jour, le rapport financier et le rapport d'activités 2018, les candidatures aux deux collèges Culture et Éducation, le bulletin de vote par correspondance et le pouvoir.

Ces deux derniers peuvent nous être retournés par mail ou courrier pour une date limite de réception fixée **au jeudi 11 avril prochain**.

Pour **le vote en ligne, c'est [là](#)**. Il vous suffit de remplir le bulletin et cliquer sur envoyer. La date limite de réception est fixée au jeudi 11 avril à 12h.

Nous vous rappelons que seules les personnes à jour de leur cotisation 2019 peuvent voter. Si vous n'avez pas renouvelé votre adhésion, vous trouverez [ici](#) le bulletin d'adhésion à remplir et à renvoyer avec votre règlement (ou nous les remettre lors de l'Assemblée Générale).

Nous remercions **la Maison des Pratiques Artistiques Amateurs** d'accueillir l'assemblée générale de l'ANRAT.

EN PRATIQUE :

Venir à la MPAA - 10 passage de la Canopée, 75001 Paris

Métro ligne 4 : Les Halles ; Métro lignes 1, 7, 14 : Châtelet / RER A, B, D : Châtelet / Les Halles ; Bus 67, 74, 85 : Coquillères Les Halles

Nous restons à votre disposition pour tout renseignement.

Au plaisir de vous retrouver,

Emmanuel Demarcy-Mota
Président de l'ANRAT

ANRAT C/O F93 - 70, rue Douy Delcupe 93100 Montreuil - 01 49 88 66 53 -
anrat.info@gmail.com